



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg

Luxembourg, le 2 juin 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Justice au sujet de l'esclavage moderne au Luxembourg.

Une récente estimation publiée dans le rapport « 2016 Global Slavery Index » de la « Walk Free Foundation » porte le chiffre de personnes soumises à une forme d'esclavage moderne à environ 45,8 millions à travers le monde entier. Le Luxembourg est pourtant le pays où « la fréquence estimée de l'esclavage est la plus faible », en fonction de la population. Le rapport affirme qu'environ 100 personnes seraient en situation d'esclavage moderne au Luxembourg, ce qui équivaut à 0,018% de la population.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice :

- Monsieur le Ministre dispose-t-il d'autres chiffres à ce sujet ?
- Quelles sont les formes d'esclavage moderne les plus répandues au Luxembourg ?
- Quel est le profil des victimes identifiées au Luxembourg ?
- Monsieur le Ministre considère-t-il la législation actuelle en la matière comme suffisante ?
- Dans la négative, quelles mesures supplémentaires Monsieur le Ministre envisage-t-il de prendre afin de remédier à la problématique de l'esclavage moderne ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marcel Oberweis  
Député